

## Incidence de la pandémie sur le nombre de mises en liberté de délinquants sous responsabilité fédérale

*Pendant la pandémie, nous avons observé une diminution du nombre de mises en liberté d'un établissement fédéral, sauf chez les hommes autochtones pour qui ce nombre a légèrement augmenté.*

### Pourquoi nous avons effectué cette étude

Au cours de cinq exercices financiers, marqués par la pandémie de COVID-19 en 2020-2021 et en 2021-2022, le Service correctionnel du Canada (SCC) a enregistré une diminution du nombre de mises en liberté d'un établissement fédéral en 2020-2021 (-521 ou 7,2 %), passant de 7 246 en 2019-2020 à 6 726 en 2020-2021; toutefois, au cours de la deuxième année, ce nombre a diminué de 111 ou 1,7 %, passant à 6 615 en 2021-2022. De même, le nombre de mises en liberté accordées à des Autochtones a diminué de 84 ou 3,8 % pendant la première année, passant de 2 230 en 2019-2020 à 2 146 en 2020-2021; en revanche, pendant la deuxième année, ce nombre a augmenté de 128 ou 6 % en 2021-2022.

### Ce que nous avons fait

Les dénombrements antérieurs des mises en liberté accordées à des délinquants sous responsabilité fédérale sont enregistrés sous forme de rapports normalisés dans le Système intégré de rapports-Modernisé (SIR-M) du SCC. Des données ont été extraites (le 6 mai 2022) pour dégager les tendances sur cinq ans (de 2017-2018 à 2021-2022) du nombre de mises en liberté accordées à des délinquants et des délinquantes (autochtones ou non) purgeant une peine de ressort fédéral (de deux ans ou plus).

### Ce que nous avons constaté

Dans l'ensemble, le nombre officiel de délinquants et de délinquantes sous responsabilité fédérale ayant obtenu une mise en liberté a chuté pendant les deux années de la pandémie. Chez les hommes, ce nombre a diminué de 545 ou 8 %, passant de 6 699 en 2019-2020 à 6 124 en 2021-2022; chez les femmes, il a diminué de 56 ou 10 %, passant de 547 en 2019-2020 à 491 en 2021-2022.

Comme l'illustre le tableau 1, la ventilation des mises en liberté selon l'origine autochtone et le sexe permet de constater que le nombre de mises en liberté accordées aux Autochtones a légèrement augmenté de 48 ou 2,4 %, passant de 1 999 en 2019-2020 à 2 047 en 2021-2022. En 2021-2022, ces derniers représentaient 33,4 % de tous les délinquants de sexe masculin sous responsabilité fédérale ayant obtenu une mise en liberté, ce qui représente une hausse par rapport à 28,1 % en 2017-2018.

Le nombre de mises en liberté accordées aux délinquantes autochtones a très légèrement diminué de 4 ou 2 %, passant de 231 en 2019-2020 à 227 en 2021-2022. En 2021-2022, ces dernières représentaient 46,2 % de toutes les délinquantes sous responsabilité fédérale ayant obtenu une mise en liberté, ce qui représente une hausse par rapport à 37,4 % en 2017-2018.

**Tableau 1 : Mises en liberté d'un établissement fédéral**

	Tous	Autochtones	Tous les hommes	Hommes autochtones	Toutes les femmes	Femmes autochtones
2017-2018	7 454	2 150	6 885	1 937	569	213
2018-2019	7 267	2 096	6 713	1 876	554	220
2019-2020	7 246	2 230	6 699	1 999	547	231
2020-2021	6 726	2 146	6 247	1 954	479	201
2021-2022	6 615	2 274	6 124	2 047	491	227

Source : SIR-M

Remarques : Toutes les mises en liberté comprennent la semi-liberté, la libération conditionnelle totale, la libération d'office et l'expiration de la peine.

### Ce que cela signifie

Il est clair qu'il y a eu une tendance générale à la baisse du nombre de mises en liberté d'un établissement fédéral pendant la pandémie de COVID-19, plus particulièrement au cours de la première année de la pandémie (exercice 2020-2021). Cependant, cette diminution a été moins marquée chez les Autochtones, en particulier chez les hommes pour qui le nombre de mises en liberté a augmenté au cours de la deuxième année.

### Pour obtenir de plus amples renseignements

Vous pouvez joindre la [Direction de la recherche](#) par courriel.

Vous pouvez également consulter la page des [Publications de recherche](#) pour obtenir une liste complète des rapports et des sommaires de recherche.

Préparé par : Larry Motiuk et Leslie-Anne Keown